

Habilitation Électrique

BE Essai, BE Mesurages, HE Essai, HE Mesurage

Habilitation Electrique

Durée avec évaluation : 1.5 jours

Maintien des acquis : préconisé 3 ans

Effectif par session : Maxi 8 personnes

Compétences visées

. Connaître les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité

Moyens

- Apports didactiques
- Mises en situation
- Tableau électrique pédagogique et/ou Installations de l'établissement lors formation en intra

Objectifs

- **Actualisation** des connaissances et compétences
- Avoir un **regard critique** sur ses pratiques

Programme

1. Pratique

- La réglementation en vigueur
- Les effets du courant électrique sur l'homme
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation, définition des symboles
- Responsabilité, rôle de chacun et champ d'intervention
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Les travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
- Les documents applicables dans le cadre des travaux ainsi que les autres documents
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel d'incendie dans un environnement électrique

2. Pratique

- Mises en situation
- Analyse des attitudes

Public Concerné

. Tout personnel devant réaliser des essais et/ou mesurage en basse tension et/ou haute tension

Prérequis

. Avoir suivi une formation d'électricien (BEP, BacPro, BTS...)
. Savoir lire, écrire, et parler la langue française

Règlementation

. NF C 18-510
. Code du travail

Tarifs

. Nous consulter

Commentaires

. Formation adaptable à l'établissement
. Intervenant membre du réseau prévention, spécialisé en Prévention des Risques Professionnels et Santé Sécurité au Travail particulièrement le risque électrique

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théoriques et de leur savoir faire pratique